

Les mises en candidature pour les élections municipales sont maintenant ouvertes

Marc Thériault

Les mises en candidature sont ouvertes depuis le 20 avril et se termineront le 11 mai 2007. L'élection (si nécessaire) se tiendra le 3 juin. Les sièges de conseillers des districts 3 et 5 sont à combler. Rien n'oblige une conseillère à demeurer dans le district qu'elle désire représenter. Actuellement, aucune femme ne siège sur le conseil. Ce qui n'est pas représentatif de la population.

Au moment d'imprimer, personne n'avait encore déposé sa candidature. Il sera intéressant de voir qui se présentera et quels seront les objectifs qu'elles entendront défendre.

Dans le passé, il n'a pas été rare que le dépôt de candidatures se fasse la toute dernière journée de mise en candidature, chacune évaluant la rumeur publique pour augmenter ses chances d'être élue ou pour tenter de se déculpabiliser de ne pas s'impli-

quer en prétendant qu'une «meilleure» s'est déjà présentée et qu'elle accomplira beaucoup mieux le travail. Les cimetières sont remplis d'irremplaçables et c'est faux de prétendre qu'il faut un diplôme pour représenter ses concitoyens. C'est là une tâche noble à laquelle toute citoyenne a le droit et le devoir de participer. Même plus d'une fois.

Dans ce texte, le féminin désigne aussi bien le masculin.

Assemblée générale de la Corporation des Loisirs

C'est ce mardi, 10 avril 2007, qu'a eu lieu à la salle du conseil municipal de Lac-au-Saumon l'AGA de la corporation. L'organisme tient à signaler que 2 postes sont encore à combler au niveau du conseil d'administration et que toute personne intéressée à s'impliquer peut contacter François Saint-Laurent au 778-3796. Que ce soit pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, le carnaval, la patinoire ou toute autre activité.

Ces retraités sur qui nous misions

Marc Thériault

Force est de constater qu'une part non négligeable des retraités décident de ne pas mettre leur vaste expérience au profit de la région une fois la retraite débutée. En fait, plusieurs la quittent tout simplement. Tout comme le seigneur quitte la colonie pour la métropole une fois la retraite sonnée.

Des retraités qui, pour plusieurs, sont des professionnels, éduqués, à l'abri de la nécessité, au faite de leur connaissances et toujours en bonne condition physique. Est-ce par timidité, par fatigue, par désintéressement ou par sous-estimation de leur potentiel, toujours est-il que les « jeunes retraités » impliqués se font rares à Lac-au-Saumon. Une société ne peut pas fonctionner uniquement qu'avec des salariés.

Ce ne sont pourtant pas les lieux qui manquent: Comité d'embellissement, Société locale de développement, Comité d'urbanisme, Corporation des loisirs, Maison des jeunes, AFEAS, Chevaliers de Colomb, Garde paroissiale, Comité des œuvres, CJS, Conseil municipal, Conseil de Fabrique, Le Saumonois, Parc du centenaire, Bibliothèque municipale, Club des 50 ans et plus, chorale Saint-Edmond, Comité de l'Oratoire, club de ski de fond, Caisse populaire, Service d'incendie, Ligue du vieux poêle, soccer, hockey, baseball, et j'en passe. Bref, une vaste panoplie d'organismes qui ne demandent pas mieux que des compétences et des volontaires.

FAIT VÉCU

Une saumonoise d'origine française désireuse d'exercer son droit de vote lors de la toute récente présidentielle en France s'était fait dire que pour s'inscrire sur la liste électorale, il fallait soit se présenter au bureau de Québec ou Montréal, ou soit simplement s'inscrire par Internet. Optant pour cette dernière option, la dame essaya de s'inscrire tant bien que mal à plusieurs reprises au fil des semaines. Voyant que cela ne fonctionnait pas, elle re-contacta les autorités qui lui dirent qu'ils ne comprenaient pas pourquoi, mais, qu'effectivement, personne n'avait pu s'inscrire par Internet. Réponse de la dame: «Vive la France! C'est toujours aussi merdique»

Nouvelles Brèves

160 convives ont dégusté le souper bénéfice de la Fête des guitares du Québec.

A eu lieu hier soir l'assemblée générale de la Caisse populaire de Lac-au-Saumon.

Nouvelle page web de la SLD: www.lacausaumon.com/developpement

Spectacle de l'Ensemble musical Gérard-Charrette, ce dimanche à 14h30 à la Salle Gérard-Charette de Causapsal.

BERUBE & TURBIDE INC
EXCAVATION
TERRASSEMENT - DÉNEIGEMENT
141, St-Edmond
Lac-au-Saumon, QC
778-3371



Desjardins
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon
Cristine Payant
Conseillère en finance personnelle
(418) 778-5835

Projet : Auto ?



Venez nous consulter
pour être bien informé
et mieux acheter.

ABONNEMENT

Pour s'abonner au Saumonois ou pour renouveler son abonnement, faites parvenir votre chèque à l'adresse postale qui figure en entête. L'abonnement annuel pour l'édition postale est de 26,45\$ pour 23 numéros et de 11,50\$ pour l'édition par courriel. Cet abonnement exclu les 8 numéros annuels grand tirage gratuits. Pour information: Sylvie Hédou 778-5902

Lettre ouverte: les noms des rangs

LISON LACASSE

Suite à la consultation publique du 19 mars 2007 tenue au Centre des Loisirs, je suis très déçue de voir notre conseil municipal nous demander notre avis pour ensuite nous faire parvenir des communiqués dans nos boîtes postales qu'une décision sera prise sous peu et de voir dans l'Avant-Poste en même temps que la décision est déjà prise.

À cette réunion, j'ai entendu des gens **venus** s'installer dans les rangs du Lac-au-Saumon nous parler de patrimoine, de sentiments d'appartenance et autres. Chez moi, le patrimoine veut dire conserver le plus possible dans l'état où nous l'avons hérité, fondé ou bien nommé à l'origine. Le sentiment d'appartenance vient du fait que nous avons des racines profondes pour un lieu ou une histoire du fait de notre naissance ou de la naissance de nos aînés.

Nous avons fêté le Centenaire de l'arrivée des Acadiens en 1996 et nous étions fiers de nos origines. Tous les livres de notre histoire parlent des gens qui sont venus s'établir dans le **rang 3, le rang 4, le rang 5 et le rang 6** depuis plus de cent (100) ans. Nous avons, pour l'occasion, installé de belles pancartes au début de chacun des rangs pour souligner le travail des **Pionniers Acadiens venus Défricher** les terres de notre paroisse. Suite à ce rappel de nos origines, quelqu'un a eu l'idée de changer l'appellation de nos rangs sans demander l'avis de personne. Avait-il honte de ses origines? Pourquoi changer quelque chose qui nous a été légué et transmis par nos ancêtres? Si nous demandons à nos aînés et même à des plus jeunes, qui demeurent encore à Lac-au-Saumon, à Amqui ou ailleurs, une adresse de quelqu'un qui demeure dans les rangs, ils vous répondront par le numéro du rang, car pour eux, ce sont toujours le rang 3, 4, 5 et 6. En passant, combien de gens savent où est le rang 1 et le rang 2 dont parle le Curé Bouillon dans son livre? Alors, expliquez-moi pourquoi nous devons subir les décisions prises par des gens qui n'ont pas grand-chose à voir avec nos origines, notre patrimoine et notre histoire. Les raisons données comme le tourisme, l'avenir et le reste sont dérisoires. Je ne suis pas réfractaire au changement lorsque c'est pour de bonnes raisons ou pour aider notre collectivité à avancer mais là, je ne vois que la perte d'une partie de notre histoire et de la difficulté pour les futures générations pour rechercher leurs origines dans quelques décennies, qui saura leur dire dans quel rang son ancêtre est né puisque maintenant, même les numéros de lot ont été changés. Où seront leurs références?

J'ai lu un article, il y a quelque temps, du maire actuel qui demandait de cesser de parler des rangs et du village comme deux choses distinctes. Si le conseil municipal tenait compte de l'avis des contribuables issus de l'ancienne paroisse et cessait de vouloir réduire le peu de service fourni (fermeture de route d'accès?), de changer notre patrimoine, peut-être serait-il plus facile d'accepter qu'il n'y a pas grand représentant issu des rangs dans ce conseil et de se sentir comme faisant partie de cette municipalité. J'ai la nostalgie d'un maire qui prenait vraiment à cœur les intérêts de ses contribuables et de sa municipalité et tenait compte de leurs avis, leurs besoins et s'intéressait vraiment au développement de sa municipalité sans sacrifier leur passé historique. Il n'aurait pas pris une décision seulement pour son prestige ou pour faire plaisir à quelques personnes.

Une résidente attachée à son patrimoine et à son héritage mais capable d'accepter des améliorations **utiles!!!**

LES B.S.

JEAN GUY PELLETIER

Deux petites lettres qui en disent long : les B.S.; ceux qui reçoivent, dans le dernier jargon des fonctionnaires, de l'assistance emploi, ceux que l'on désigne moins subtilement d'assistés-sociaux, étiquette en usage chez nos politiciens, communément réduite aux B.S. chez le citoyen moyen. Les préjugés sont pugnaces sur l'autoroute de la vie quand on se force d'oublier que les fossés sont toujours parallèles aux succès et qu'ils peuvent vous accueillir en tout temps. Une fois que vous y êtes cependant, y a pas grand monde qui s'arrête pour vous donner un coup de main pour en sortir. Votre nouvelle utilité s'y trouve vite réalisée dans la haine de ceux qui sont constamment à la recherche de boucs émissaires pour préserver leur propre image de perfection ou justifier leur propre incapacité à mieux se réaliser

Les B.S. compteraient pour un peu plus de 6% de la population de la belle province, 440 000 personnes, hommes, femmes et enfants. Il y avait, dans la Matapédia, fin décembre 2006, 1270 adultes qui recevaient de l'aide dont dépendaient également (environ) 300

enfants, pour un total de 1570 personnes, soit 8% de la population de la Matapédia. De ce nombre (1270), 485 n'avaient aucune contrainte à l'emploi, 333 avaient des contraintes temporaires et 452 des contraintes sévères. Ce nombre correspondait à 1066 dossiers ouverts à Emploi Québec, un dossier par personne vivant seule ou en couple avec ou sans enfants. Le montant mensuel versé était de 770 000\$ pour un total annuel de 9 240 000\$, soit une moyenne de 8 668\$ par dossier. Une personne sans contrainte à l'emploi vivant seule reçoit 548\$ par mois + un montant pour la taxe de vente du Québec (TVQ) de 24.08\$ pour un total de 572,08/mois ou 6864,96\$/année indexé à la moitié de l'augmentation du coût de la vie (IPC), une amélioration quand on sait que cette allocation n'y fut point soumise pendant 5 ans. Source : Emploi Québec Centre d'Amqui

Nos politiques d'assistantat sont un désastre au plan humain et un gouffre financier au plan budgétaire. Il y aurait un large consensus parmi la population pour que chaque dollar d'aide versé aux B.S. comme aux chômeurs se paie d'un retour, d'une forme de travail. Déjà dans les années 1990, une coalition nationale d'organismes communautaires engagée dans la valorisation socio-économique de ce type de bénéficiaires avait fait la promotion de cette idée. Paradoxalement elle avait été fort mal reçue par les syndicats qui voyaient d'un mauvais œil arriver sur le marché du travail quelques centaines de milliers de « travailleurs » dans le contexte d'un marché de l'emploi restreint. Les gouvernements reçurent de la même manière la proposition. Pour eux la seule avenue était l'effort qu'ils mettaient à sortir les gens de l'ornière d'un chômage chronique ou saisonnier.

Ils croyaient y arriver plus rapidement en mettant sur les épaules des concernés tout le poids de leur situation, participant ainsi à les ostraciser davantage. Il faut par ailleurs souligner l'effort de formation de la main d'œuvre qui a contribué à diminuer ostensiblement le nombre de personnes à l'aide sociale depuis 15 ans. Reste que l'objectif du plein emploi lié à une mesure de retour pour chaque dollar donné sous forme d'aide ou de support aux particuliers sans travail demeure une avenue à explorer.

MOTEL DES CÈDRES ENR



Téléphone: (418)778-5815
Sans frais: 1-877-778-5815
Télécopieur: (418)778-3966 Prop.: Normande Thériault
54, route 132 Est Lac-au-Saumon Québec G0J 1M0

